Co-développé par Pierre Fabre Dermatologie, le CHU et l'Université de Bordeaux, le médicament pédiatrique Hemangeol ®
a reçu l'agrément de la FDA* ce 17 mars 2014, pour la mise sur le marché américain. P remier et seul traitement approuvé dans l'indication « hémangiomes infantiles prolifératifs nécess itant un traitement systémique » , Hemangeol ®
est une solution buvable spécifiquement adaptée à l'usage pédiatrique, permettant une administration sécurisée chez l'enfant. Sa commercialisation débutera aux Etats-Unis en juin 2014.

C'est encore une nouvelle étape qui vient d'être franchie dans le développement de ce médicament, représentant un réel succès de transfert de technologie pour Aquitaine Science Transfert ® qui accompagne depuis le début cette invention vers sa mise sur le marché.

Cette AMM fait suite à l'examen d'un dossier déposé en mai 2013 auprès de la FDA américaine. Un dossier similaire a été déposé auprès de l'EMA, l'agence européenne du médicament, et devrait être approuvé le 28 avril 2014 après l'avis positif rendu par le CHMP** le 21 février dernier.

L'efficacité du propranolol pour le traitement des hémangiomes infantiles fut découverte en 2007 par le Dr Christine Léauté-Labreze, Dermatologue au CHU de Bordeaux. Si le propranolol était connu et utilisé depuis longtemps en cardiologie, il n'avait pas encore fait l'objet d'études appropriées auprès des nourrissons atteints d'hémangiomes et n'existait pas sous une forme pharmaceutique approuvée pour usage pédiatrique. A partir de 2009, Pierre Fabre Dermatologie a mené ce développement pharmaceutique et clinique, indispensable pour rendre accessible la découverte de l'Université de Bordeaux aux nourrissons atteints d'hémangiomes infantiles dans des conditions spécifiquement adaptées à l'usage pédiatrique.

« Des milliers d'enfants vont pouvoir bénéficier de ce nouveau traitement chaque année, d'abord aux Etats-Unis puis dans les autres pays où il sera enregistré, et notamment en Europe » s'est réjoui le Dr Jean-Jacques Voisard, Dermatologue, Directeur Général Pierre Fabre Dermatologie.

« Cet agrément de l'agence américaine récompense un partenariat public-privé entamé il y a six ans entre l'Université, le CHU de Bordeaux et les Laboratoires Pierre Fabre, avec le soutien de la Société d'Accélération du Transfert de Technologies Aquitaine Science Transfert, qui permet aujourd'hui la mise à disposition d'une

nouvelle thérapeutique en dermatologie
pédiatrique répondant à un besoin médical non couvert
»
a commenté Eric Ducournau, Directeur Général de Pierre Fabre Dermo-Cosmétique.

* FDA (Food and Drug Administration)

** CHMP (Committee for Medicinal Products for Human Use)

A propos d'Aquitaine Science Transfert® (SATT Aquitaine)

Créée à l'initiative du Programme des Investissements d'Avenir, Aquitaine Science Transfert® a pour objectifs la valorisation de la recherche académique et l'amélioration du processus de transfert de technologies vers les entreprises.
La société est portée par ses actionnaires fondateurs
que sont l'«
Université de Bordeaux
», l'Institut polytechnique de Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro, Sciences Po Bordeaux,

l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, le CNRS, l'Inserm et la Caisse des Dépôts et Consignations pour le compte de l'Etat.

Les compétences d'Aquitaine Science Transfert® couvrent l'ensemble des étapes du transfert de technologies
:
la détection des inventions et des besoins des marchés, la maturation (investissement dans la preuve de concept technique, économique et juridique), la gestion et le transfert de la Propriété Intellectuelle, la négociation des conditions d'exploitation et l'accompagnement du transfert vers les marchés socio-économiques (accords de licence, contrats de collaboration, créations d'entreprises).
Aquitaine Science Transfert
®
réalise également des prestations de négociation des contrats de recherche partenariale, de gestion de la propriété intellectuelle, de sensibilisation à la valorisation et au transfert, de valorisation des sites de recherche et la réalisation de cartographies technologiques et sectorielles.

Dotée d'une capacité d'investissement importante pour les phases de maturation technique, propriété intellectuelle, juridique et commerciale, Aquitaine Science Transfert® aura investi ent re
juillet
2012 et juillet
2015, environ 10 millions d'euros répartis sur environ 80 projets.